

Les présentes conditions générales de vente consistent de 12 articles numérotés de 1 à 12, et sont établies sur 3 pages.

## 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1.1 - Les présentes conditions générales de vente s'appliquent exclusivement à toutes les ventes de produits de MCEP DISTRIBUTION (ci-après les « Produits ») à un acheteur (ci-après l'« Acheteur »). La passation d'une commande par l'Acheteur ou l'acceptation d'une livraison par ce dernier emporte son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Elles prévalent sur tout autre document de l'Acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat ou bon de commande.

1.2 - MCEP DISTRIBUTION se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sous réserve d'en informer l'Acheteur.

## 2. COMMANDES

2.1 - Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les Produits commercialisés par MCEP DISTRIBUTION.

2.2 - Une commande émanant de l'Acheteur est réputée acceptée et la vente est ferme dès lors que la commande a fait l'objet (i) d'une confirmation écrite de la part de MCEP DISTRIBUTION, sous les éventuelles réserves de cette dernière, ou bien (ii) d'une livraison. En tout état de cause, l'acceptation par MCEP DISTRIBUTION, même écrite, reste soumise à la condition que, jusqu'à la livraison dans les locaux de l'Acheteur de tout ou une partie de la commande, il ne soit apparu aucun risque financier ou tout autre élément de nature à la remettre en cause. Si une commande présente un caractère anormal et notamment un risque financier excessif ou provient d'un Acheteur qui ne se serait pas acquitté de toutes ses obligations résultant d'affaires antérieures, ou qui aurait manifesté à l'égard de MCEP DISTRIBUTION un comportement déloyal ou contraire aux usages commerciaux, MCEP DISTRIBUTION se réserve le droit de la refuser ou, à sa discrétion, de soumettre son acceptation à l'application de conditions particulières appropriées à la situation

2.3 - Les commandes par l'Acheteur sont irrévocables, sauf acceptation écrite de MCEP DISTRIBUTION.

2.4 - Aucune vente ferme ne pourra être annulée par l'Acheteur. Dans le cas contraire, MCEP DISTRIBUTION pourra exiger de la part de l'Acheteur le paiement du prix total hors taxes des Produits vendus.

2.5 - MCEP DISTRIBUTION n'est pas tenue d'avoir en stock la totalité des Produits figurant sur son site internet.

## 3. PRIX

3.1 - Les prix des Produits étant fixés en fonction des conditions économiques actuelles, MCEP DISTRIBUTION se réserve le droit de les modifier à tout moment, notamment en cas de fluctuation de ces conditions ou pour tenir compte de l'évolution générale des prix, de la concurrence, des coûts de production des Produits, ou en cas d'augmentation du coût des matières premières. Pour les livraisons à l'étranger, tous les impôts, taxes et redevances ayant leur origine en dehors du territoire français sont à la charge de l'Acheteur.

3.2 - Les prix de MCEP DISTRIBUTION s'entendent départ dépôt, sauf conditions particulières.

3.3 - Les prix sont fixés par référence à un devis établi par MCEP DISTRIBUTION et validé par l'Acheteur à sa commande.

## 4. REGLEMENT

4.1 - Les ventes de MCEP DISTRIBUTION et les frais annexes sont facturés à l'Acheteur destinataire des Produits.

4.2 - Le règlement des factures de MCEP DISTRIBUTION se fait par virement à 30 (trente) jours date de facture, sauf conditions particulières. Toute modification du délai de paiement spécifié ci-dessus doit figurer sur la commande et avoir été acceptée au préalable expressément par MCEP DISTRIBUTION.

4.3 - En cas de difficultés d'encaissement des sommes dues, soit au titre du prix des Produits, soit au titre des frais de port, soit au titre des frais d'agios, soit au titre d'autres frais de recouvrement, MCEP DISTRIBUTION se réserve le droit de suspendre toute livraison de ses Produits.

4.4 - Tout retard de règlement pourra entraîner pour l'Acheteur des frais d'agios et de recouvrement et une pénalité de trois fois le taux d'intérêt légal. De plus, MCEP DISTRIBUTION se réserve le droit d'appliquer et de réclamer, après mise en demeure préalable, et sans préjudice de tous dommages et intérêts le paiement avant livraison de toute commande déjà acceptée ainsi que le remboursement des frais de recouvrement que MCEP DISTRIBUTION serait amenée à exposer en cas de recouvrement du prix par voie judiciaire ou par tout autre moyen. En outre, sauf report sollicité à temps et accordé par MCEP DISTRIBUTION par écrit, le défaut de paiement d'une seule échéance entraîne la déchéance du terme de la totalité des créances en cours. MCEP DISTRIBUTION se réserve le droit de réclamer à ce titre le paiement immédiat de toutes les autres factures, quelles que soient leurs échéances, et de suspendre toute livraison et/ou d'annuler toute commande en cours jusqu'au complet règlement de toutes les factures en cours.

4.5 - La monnaie du règlement est toujours l'Euro.

## 5. LIVRAISONS

5.1 - La livraison est effectuée au lieu indiqué par l'Acheteur dans sa commande sous réserve d'un accord préalable et écrit de MCEP DISTRIBUTION. L'acheteur s'engage à retirer ou réceptionner, selon le cas, les Produits à la date prévue, à défaut de quoi les frais de garde et de transport, le cas échéant, seront facturés à l'Acheteur.

5.2 - Les livraisons sont faites dans les heures normales de service, telles que déterminées par MCEP DISTRIBUTION. Toute dérogation devra faire l'objet d'un accord préalable de MCEP DISTRIBUTION.

5.3 - Les Produits pourront être transportés par tout transporteur affrété soit par l'Acheteur, soit par MCEP DISTRIBUTION, en fonction de ce qui aura été convenu entre les parties. Dans ce dernier cas, les frais de livraison ainsi engagés seront facturés à l'Acheteur, selon devis établi au préalable par MCEP DISTRIBUTION et validé par l'Acheteur à sa commande.

5.4 - De convention expresse, le déchargement des Produits au lieu de livraison est assuré exclusivement par les soins et sous la responsabilité de l'Acheteur, quelle que soit la participation apportée aux opérations de déchargement par le transporteur.

5.5 - Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif. Ceux-ci dépendent notamment de la disponibilité des transporteurs, de l'ordre d'arrivée des commandes et des stocks disponibles de Produits. MCEP DISTRIBUTION s'efforce (i) de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et (ii) d'exécuter les commandes acceptées, sauf force majeure, telle que définie à l'article 10, sous réserve du respect par l'Acheteur des conditions de paiement et de manière générale de ses obligations aux termes des présentes conditions générales de vente. Sauf accord dérogatoire préalable et exprès de MCEP DISTRIBUTION, les retards de livraison ne sauraient justifier l'annulation de la commande ou donner lieu à une pénalité ou indemnité.

## 6. QUALITE PRODUITS

6.1 - Les réclamations relatives à la qualité des Produits livrés ne pourront être prises en considération que si elles sont formulées dans les deux jours qui suivent l'utilisation des Produits.

6.2 - Toute réclamation devra être formulée par écrit. Aucun des Produits ne pourra être retourné à MCEP DISTRIBUTION sans l'accord préalable exprès de MCEP DISTRIBUTION donné par écrit. L'Acheteur ne pourra suspendre l'exécution de ses obligations, ni déduire de ses paiements aucun montant sans l'accord écrit exprès de MCEP DISTRIBUTION. Toute réclamation doit définir précisément les défauts en cause. L'Acheteur devra laisser à MCEP DISTRIBUTION toute facilité pour procéder à la constatation des vices ou défauts et pour y porter remède.

## 7. RESERVE DE PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES

MCEP DISTRIBUTION se réserve la propriété des Produits et emballages livrés jusqu'à l'encaissement complet du prix et de tous les accessoires et taxes y afférents et notamment les intérêts de retard qui seraient dus. Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition, la remise de lettres de change ou d'autres titres créant une obligation de payer. Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par MCEP DISTRIBUTION. Les risques des Produits sont transférés à l'Acheteur dès leur délivrance et pendant toute la durée de la réserve de propriété.

## 8. RESPONSABILITE

8.1 - La responsabilité de MCEP DISTRIBUTION est exclue pour tous dommages résultant de la force majeure, de conditions de stockage défectueuses, de vices cachés du Produit non connus de MCEP DISTRIBUTION, d'utilisation non appropriée, ainsi que pour les dommages dus aux fautes ou négligences de l'Acheteur. La responsabilité de MCEP DISTRIBUTION ne pourra être engagée pour tout dommage causé à des biens et lié à l'utilisation du Produit par l'Acheteur ou par les clients de ce dernier.

8.2 – MCEP DISTRIBUTION ne pourra voir sa responsabilité engagée qu'en cas d'inexécution ou de violation totale ou partielle de ses obligations aux termes des présentes conditions générales de vente. La responsabilité de MCEP DISTRIBUTION sera exclusivement limitée au dommage direct, à l'exclusion notamment, mais pas limitativement, du manque à gagner et des pertes d'exploitation, de la privation de jouissance, des pertes de profits, pertes de clientèle ou pertes de contrats futurs (directes ou indirectes), de l'augmentation de coûts et dépenses, et des dommages particuliers, accessoires ou consécutifs subis par l'Acheteur ou par un tiers. Dans tous les cas, la responsabilité totale et définitive de MCEP DISTRIBUTION devra être limitée exclusivement au prix des Produits concernés. L'Acheteur s'engage à indemniser et à dégager MCEP DISTRIBUTION de toute responsabilité concernant toute réclamation, coût ou dommage provenant d'une utilisation anormale, impropre ou non conforme des Produits, de la négligence, de toute violation des présentes conditions générales de vente ou de toute faute de l'Acheteur, dont notamment mais sans caractère limitatif, l'utilisation des Produits dans des conditions ou à des fins autres que celles pour lesquelles ils sont destinés.

8.3 - Les conseils techniques donnés à titre gracieux à l'Acheteur n'engagent pas la responsabilité de MCEP DISTRIBUTION.

## 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1 - L'Acheteur s'engage à respecter l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, du savoir-faire et des secrets d'affaires de MCEP DISTRIBUTION, en ce qui concerne notamment les marques, dessins et modèles, et d'une façon générale, tous autres droits détenus par MCEP DISTRIBUTION ou ses fournisseurs.

9.2 - L'Acheteur n'est titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle relatif aux Produits. L'Acheteur ne pourra en aucun cas et pour quelque raison que ce soit modifier les droits de propriété intellectuelle ou les marques afférents aux Produits, ni solliciter ou obtenir aucune protection légale pour quelque élément de quelque nature que ce soit en rapport avec les Produits.

9.3 - L'Acheteur s'engage à informer MCEP DISTRIBUTION de toute action ou réclamation de tiers concernant les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Produits et de toute atteinte portée par des tiers aux droits de propriété intellectuelle relatifs aux Produits et à apporter son concours aux actions en justice qui seraient engagées à l'encontre des auteurs ou complices de ces atteintes.

9.4 - L'Acheteur s'engage à cesser l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, du savoir-faire et des secrets d'affaires relatifs aux Produits à la fin du contrat ou de la relation commerciale le liant à MCEP DISTRIBUTION et à tout moment, même pendant le contrat ou la relation commerciale le liant à MCEP DISTRIBUTION, à la demande de MCEP DISTRIBUTION si celle-ci estime que ceux-ci peuvent porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits de tiers.

## 10. FORCE MAJEURE

10.1 - Tout retard ou défaut d'exécution de ses obligations par MCEP DISTRIBUTION ne pourra engager la responsabilité de MCEP DISTRIBUTION dans la mesure où ce retard ou ce défaut d'exécution sera dû à un cas de force majeure. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure : les bris de machines ou d'outillages, les incidents de fabrication, une grève totale ou partielle, irrésistible, imprévisible et extérieur aux parties, l'inondation, l'incendie, ou autres catastrophes naturelles, l'interruption de sources d'approvisionnement en matière première et en énergie, les émeutes, les actes de violences, de terrorisme, l'état de guerre et tous autres événements similaires et les incidents ou défaillances de transport.

10.2 - Dans de telles circonstances, MCEP DISTRIBUTION préviendra l'Acheteur par écrit, notamment par télécopie ou courrier électronique, dès que possible de la survenance des événements, le contrat liant MCEP DISTRIBUTION et l'Acheteur étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement. Le délai de livraison est alors prolongé de la durée de la force majeure.

10.3 - Si l'événement venait à durer plus de 30 (trente) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat conclu entre MCEP DISTRIBUTION et l'Acheteur pourra être résilié par MCEP DISTRIBUTION, sans que l'Acheteur puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

## 11. DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 - Le fait pour MCEP DISTRIBUTION de ne pas respecter une quelconque des obligations mises à sa charge ne pourra pas avoir pour conséquence la cessation immédiate de toute relation par l'Acheteur qui procéderait par exemple à la résiliation des commandes en cours et/ou à la résiliation des ventes des marchandises déjà livrées.

11.2 - Le fait pour MCEP DISTRIBUTION de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente ne pourra être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de chacune des stipulations des présentes conditions générales de vente.

11.3 - Si l'un quelconque des paragraphes ou des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait être frappé de nullité ou d'inopposabilité, le reste des présentes conditions générales de vente resterait en vigueur, à moins que l'obligation invalidée ne soit une obligation essentielle dont la suppression ou l'annulation empêcherait la poursuite des présentes conditions générales de vente tout entières.

## 12. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

12.1 - MCEP DISTRIBUTION fait élection de domicile à son siège social. Tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente et de leur interprétation, de leur validité, de leur exécution et des contrats de vente conclus par MCEP DISTRIBUTION ou au paiement du prix, sera porté devant le tribunal de commerce de Besançon, y compris en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Les lettres de change ne font ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

12.2 - Toute contestation ou litige sera régi par la loi française, à l'exclusion de tout autre droit